

## PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal du 11 mai 2026

Désignation du secrétaire de séance : LIN Jacques

Ouverture de la séance à 18h00

Présents : BOUCHET Marc, CASTANON Philippe, FORESTIER Sébastien, GUIBAL Jean-Paul, LIN Jacques, MONGENIE Audrey, PERTUSO Flavia, PEYRIAT MAILLEBOUIS Marilou, RATTO CREPIN Dominique, TEULADE Sophie, THEODORIDES Fabrice,

Absents excusés : LEROY Pascal donne procuration à TEULADE Sophie, VIALA Lydie à MONGENIE Audrey

Absents : JANSSENS Jean-Louis, PRATLONG Chantal

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'ajout, à l'ordre du jour, de deux délibérations :

- une relative à la révision du loyer d'un logement communal
- une relative à une demande d'aide pour une classe transplantée.

Il indique que la délibération pour le vote du budget est retirée de l'ordre du jour (préconisations du Centre des Finances)

### Ordre du jour :

- Délibération relative à l'adoption du procès-verbal du conseil municipal du 21 avril 2026
- Délibération relative au renouvellement de la Commission Communales des Impôts Directs (CCID)
- Délibération relative à l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) d'eau potable 2025
- Délibération relative à l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) d'assainissement collectif 2025
- Délibération relative au choix de l'entreprise pour le programme de goudronnage
- Délibération relative à la désignation de délégués à aux commissions thématiques de la CCCP
- Motion soutien initiative MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- Délibération relative à la révision du loyer d'un logement communal
- Délibération relative à une subvention pour une classe transplantée
- Questions diverses

### Délibération 2026.043 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21.04.2026

Le Maire rappelle que le procès-verbal a été envoyé aux conseillers municipaux avec la convocation. Il propose de valider le procès-verbal du conseil municipal du 21.04.2026

**Vote POUR à l'unanimité**

### Délibération 2026. 044 Renouvellement de la Commission Communales des Impôts Directs (CCID)

Le Maire rappelle que, dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux, la composition de la CCID doit être recomposée pour la durée du nouveau mandat. La délibération 2026.024 n'avait désigné que les 12 suppléants, et revient donc devant le conseil pour les 12 titulaires, rappelant que la CDIC est composée de 7 membres : le maire ou l'adjoint délégué, président, et 6 commissaires.

Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFIP) sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal :

COMMISSAIRES TITULAIRES		COMMISSAIRES SUPPLÉANTS	
Jean Marc REILHAN	Michel JULIEN	Jacques LIN	Fabrice Théodoridès
Hervé DESCAMPS	Francis PRATLONG	Pascal LEROY	Sophie TEULADE
Stéphane BOISSIN	Nicole MARTIN	Sébastien FORESTIER	Jean Paul GUIBAL
Martine WOELLET	Odette CHARMY	Jean Louis JANSSENS	Chantal PRATLONG
Éric FLORINS	Jacky MARTIN	Audrey MONGENIE	Lydie VIALA
Sylvette LACOMBE	Robert MONE	Marc BOUCHET	Flavia PERTUSO

**Vote POUR à l'unanimité**

### Délibérations 2026.045 et 2026.046 Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (eau potable et assainissement collectif) en 2025

Pascal Leroy, adjoint au Maire, et Frédéric Maurin, agent technique en charge des réseaux, ont réalisé ces rapports annuels obligatoires sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et de l'eau potable. Les données sont ensuite publiées et consultables sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).

**Vote POUR à l'unanimité**

### Délibération 2026.047 Programme de goudronnage

Le Maire rappelle la délibération 2026.004, actant un nouveau programme de goudronnage, et la demande de subvention auprès du CD30. Suite au projet de renaturation de la place, il demande l'aval du conseil pour la réfection de la 2<sup>e</sup> moitié de la place ; F. Pertuso indique qu'il s'agit d'un entretien, en attendant que le projet de renaturation s'engage (majorité/3 abstentions). D. Ratto-Crépin fait remarquer que l'entreprise doit prendre en compte le problème de l'inondation du fond de la place lors de fortes pluies.

La possibilité pour les marchés de travaux d'être dispensés de publicité et de mise en concurrence vient d'être pérennisé par un décret du 29 décembre 2025. Cette dispense s'applique lorsque la valeur estimée du marché est inférieure à 100 000 € hors taxes (HT).

Vu le choix d'optimiser la dépense publique, trois entreprises ont présenté un devis :

-BERNARD TP: ..... 90 161,28€ TTC, soit 75 134,40 € HT

-SGTP : ..... 92 322,24€ TTC, soit 76 935,20 € HT

-Ent. TP MICHEL : ..... 79 665,36€ TTC, soit 66 387,80€ HT

Le Conseil choisit l'entreprise TP Michel, moins disante.

**Vote POUR à l'unanimité**

### Délibération 2026.048 Désignation des délégués aux commissions thématiques et à la CLECT de la CCPC

Considérant la demande de la Communauté de Commune du Piémont cévenol qui a arrêté lors du conseil communautaire du 22 avril 2026 la délibération portant création d'une nouvelle commission « Mutualisation intercommunale des ressources », le maire rappelle la délibération 2026. 042. Aucun conseiller ne se présente pour la nouvelle commission. Flavia Pertuso indique qu'il y a eu erreur sur sa désignation lors du dernier conseil et demande à être désignée pour la commission Projet de Territoire, PST et CISPD. Le tableau est donc revu ainsi :

COMMISSIONS Thématiques	TITULAIRE	SUPPLÉANT(E)
Aménagement de l'espace	Flavia PERTUSO	Jacques LIN
GEMAPI et SPANC	Jacques LIN	Pascal LEROY
Culture	Dominique RATTO-CRÉPIN	Marilou PEYRIAT MAILLEBOUIS
Finances	Audrey MONGÉNIE	Marc BOUCHET
Développement économique	Pascal LEROY	Audrey MONGÉNIE
Emploi, Formation, Insertion		
Petite enfance, Enfance et Jeunesse	Chantal PRATLONG	Sophie TEULADE
Projet de territoire, PST et CISPD	Flavia PERTUSO	Philippe CASTANON

Infrastructures et Transition environnementale	Chantal PRATLONG	
Gestion durable des déchets	Jean Paul GUIBAL	Marc BOUCHET
Sports	Sébastien FORESTIER	Fabrice THEODORIDES
Tourisme, patrimoine et attractivité	Marilou PEYRIAT MAILLEBOUIS	Jean Paul GUIBAL
Mutualisation intercommunale des ressources		
<b>CLECT</b>	Philippe CASTANON	Audrey MONGÉNIE

#### **Vote POUR à l'unanimité**

#### **Délibération 2026.049 Révision loyer d'un logement communal**

Le maire présente le départ du locataire occupant l'un des appartements de La Clastre à Monoblet, au 30 mai 2026. Des travaux de rénovation vont y être effectués en régie interne. Il propose que le loyer soit revalorisé à 530 € à partir du 7 juin 2026.

#### **Vote POUR à l'unanimité**

#### **Délibération 2026.050 Aide Classe transplantée**

Le Maire expose la demande de la directrice de l'école publique pour une aide à une classe transplantée du 26 au 29 mai 2026 à Paris. Une aide de 60€ est proposée pour les 14 élèves de la classe demeurant à Monoblet.

#### **Vote POUR à l'unanimité**

#### **Motion de soutien à la MSA (Mutualité Sociale Agricole)**

Dans le cadre des négociations en cours de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), la Caisse Centrale de la MSA engage une mobilisation des maires ruraux afin de soutenir activement la MSA dans ses missions de service public et de proximité. Un courrier à destination du Premier ministre a été rédigé pour porter cette ambition et valoriser le rôle essentiel de la MSA dans l'accompagnement des populations rurales

#### **Vote POUR à l'unanimité**

#### **Questions diverses :**

Le Maire souhaite préciser les actions (validées par le budget/usages) et obtenir l'aval du conseil. Il fait défiler une liste qui n'est pas exhaustive :

- modalités d'accueil de la CCPC pour le conseil communautaire et réunions de commissions
- repas des aînés, repas des agents
- verre de l'amitié des 8 mai et 11 novembre
- frais de réception
- arrêté sur les voies communales
- détails sur les versements aux associations (stérilisation des chats pour Chatsbada, reversement à l'USM, Sacem et Sacd, dédommagement Lo Quinquet...)
- travaux sur les logements
- travaux sur les réseaux d'eau
- travaux de maintenance
- mise à disposition des bus (8 mai, 11 novembre, prêt aux associations sous conditions)
- mise à disposition du camion
- frais de formation de nos employés et conseillers municipaux
- arrêté d'occupation pour les marchands sur la place du bourg
- choix des locataires
- remplacement des employés malades
- commandes des devis d'entretien
- achats concessions cimetières
- voyage autocariste (voyage)
- assurance et déclaration de sinistre

*L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 18h50*